

COMMUNE DE DUN LE PALESTEL

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de DUN LE PALESTEL légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Laurent DAULNY, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 septembre 2021.

Etaient présents : M. DAULNY Laurent, M. DUPEUX Eric, M. BAZOT-BOURROUX René, Mme VUIBERT Marie-Josèphe, Mme CALLARD Jeanne, Mme JANVIER Mireille, M. COLNET Bernard, Mme TABAUD Joëlle, M. FREITAS José, Mme COCHIN Dominique, Mme LAUNOY Nathalie et MM. PRIANT Fabrice et QUILLON Damien.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. José FREITAS, conseiller municipal.

Excusés : Mme MANEAU Mireille, M. DE GRAEVE Gérard.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal en date du 21 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.

I - Décisions du Maire depuis la dernière réunion du Conseil :

Monsieur le Maire faire part des dépenses engagées depuis la réunion du conseil municipal du 21 juin 2021, dans le cadre de ses délégations de pouvoir.

II - Marchés à procédure adaptée : consultations et décision

Après consultation, des devis sont validés pour l'approvisionnement et le remplacement de la canalisation de la promenade Armand Guillaumin, pour l'achat de jeux extérieurs à l'école maternelle et la place du Champ de Foire, pour le remplacement des blocs secours au gymnase ainsi que pour l'installation d'une douche dans un logement locatif.

Monsieur le Maire rappelle que les contrats d'assurances de la commune feront l'objet d'une nouvelle consultation pour l'année 2022.

Une consultation est en cours pour la réparation ou le remplacement des brises soleil à l'école maternelle.

Un devis sera également demandé auprès d'un chantier d'insertion pour défricher une parcelle communale.

III - Lotissement de la Claudière

Le permis d'aménager a été déposé le 16 juin 2021 par le maître d'œuvre. Il est à ce jour délivré.

La convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et le SDEC a été signée pour les installations d'éclairage public. Le conseil choisit le modèle « Prélude » au niveau des luminaires et valide le devis correspondant. Le SDEC a retenu le projet d'extension du réseau électrique et la convention a été signée.

La demande auprès d'orange pour le réseau téléphonique va être déposée.

IV - Extension installations d'éclairage public rue du château d'eau

Une convention co-maîtrise d'ouvrage a été signée avec le SDEC.

Le SDEC propose deux solutions pour cette extension : une solution classique et une solution solaire.

Une subvention de 35 % au titre de la DETR peut être obtenue sur les travaux d'appareillages et le SDEC subventionne à 80 % pour les travaux réseaux.

Le Conseil souhaite que l'extension qui s'applique à la rue des quatre chemins soit en formule classique et que les deux luminaires rue du château d'eau soient en solaire. Ce sera l'occasion de tester ces installations appelées à se développer.

V – Démolition immeuble rue de Dunet

M. Fabrice PRIANT quitte la salle étant directement intéressé par le sujet

Trois entreprises ont été consultées. Deux ont répondu.

Les devis comprennent la démolition, l'évacuation, la reprise du pignon mitoyen et la construction d'un mur, soit en parpaings, soit en pierre afin de procéder à l'alignement avec la voirie.

Le conseil retient l'entreprise la mieux-disante et la formule de base (avec mur en parpaings).

Les démarches auprès d'ENEDIS, d'Orange et d'AXIONE sont entamées afin de faire déposer les réseaux fixés sur les bâtiments.

VI - Personnel : contrat aidé

L'agent actuellement en contrat aidé, est en arrêt de travail et son contrat se termine le 15 octobre. Il faut donc recruter un nouvel agent, en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence). Les démarches ont été entamées avec Pôle emploi. Une convention devra être signée avec l'Etat afin de bénéficier de 80 % sur un contrat à 30 heures par semaine sur une durée d'un an.

Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention et à recruter un agent entrant dans les critères des emplois aidés. Une période d'essai sera prévu au contrat.

VII - Proposition complémentaire santé pour tous

Monsieur le Maire fait part d'une proposition émanant d'une compagnie d'assurance afin de proposer une complémentaire santé aux habitants de la commune à des conditions tarifaires promotionnelles. Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce projet afin de ne pas pénaliser les différentes compagnies d'assurances présentes sur la commune.

VIII - Marché hebdomadaire – demande exonération redevance affermage

Suite aux différentes mesures du début d'année liées à la crise sanitaire, l'entreprise FRERY demande l'exonération ou le dégrèvement de la redevance d'affermage pour les mois d'avril et mai. Le Conseil décide d'accorder un dégrèvement équivalent à 10 % de la redevance annuelle.

IX - Dorsal : convention de droit d'usage pour l'installation d'équipements de communications électroniques

Cette convention précise les conditions d'utilisation des emplacements où sont implantées les installations. Elle concerne le coffret implanté à la maison de santé (parcelle AH 60).

X - Numérotation avenue Charles de Gaulle

Suite à la demande de certains riverains du lotissement Charles de Gaulle ayant leurs accès avenue Charles de Gaulle, le conseil municipal décide de modifier l'adressage en mettant en place une numérotation alphanumérique, avenue Charles de Gaulle.

XII - Vente terrain route de la Tuilerie

M. Fabrice PRIANT ne prend pas part au vote et quitte la salle, étant intéressé par cette affaire.

La SCI STEFAPRI a fait la demande d'acquisition des parcelles AB 205 et AB 203. Ces terrains seront vendus au prix de 5 €/m².

XIII – Affaires diverses.

1 - Dossier Déclaration préalable Terrain de M. Jonard pour division parcellaire en vue d'une construction

Suite au dépôt d'une déclaration préalable pour division parcellaire, le SDEC a été consulté. L'extension du réseau est chiffré à hauteur de 9590 €. Si la commune prend en charge sa quote-part communale, le SDEC finance le solde. Si la commune refuse, le coût est à la charge intégrale du pétitionnaire. Le Conseil accepte de prendre en charge sa quote-part à hauteur de 490 €.

2 - Vente terrains à M. Damien QUILLON

M. QUILLON quitte la salle, étant intéressé par le sujet.

Le GAEC QUILLON propose d'acheter des terrains qu'il a en fermage au terrain de rugby. Etant déjà locataire de ces terrains, il est prioritaire pour l'acquisition. Le Conseil donne un accord de principe. L'emprise du terrain de rugby et une partie du terrain situé à proximité seront conservées par la commune. Une estimation sera demandée à la SAFER. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion. Il est rappelé que ces terrains se situent dans le périmètre de protection du captage du terrain de rugby.

3 - Demande d'acquisition des parcelles AE 71, AE 72, et parties AE 75 et AE 76

La surface totale des parcelles est d'environ 950 m². Une proposition d'achat a été faite. Le Conseil décide de proposer ces terrains au prix de 5 € le m².

4 - Demande de subvention pour changement de locaux des restaurants du cœur à Guéret.

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention des restaurants du cœur afin de contribuer au changement d'adresse du siège de l'association à Guéret. Il est proposé de demander des précisions et de fournir des prévisions budgétaires ainsi qu'un prévisionnel.

Le Conseil municipal est informé qu'une grande partie des bénévoles de Dun le Palestel a démissionné et que la collecte et la distribution continue à fonctionner avec la participation de deux ou trois personnes dans l'immédiat.

5 - Proposition d'animation à la bibliothèque par Marjorie Méa

Le Conseil municipal valide la proposition de réalisation d'une fresque au plafond de la bibliothèque dans l'espace enfants de 4 m x 4,5 m. Cette prestation sera gratuite et une participation à l'achat de matériel à hauteur de 100 € sera versée à l'artiste. Une maquette ou présentation du projet devra cependant être transmise à la mairie pour validation.

Madame Méa propose également de réaliser une seconde fresque dans l'espace accueil avec le public, d'un format plus modeste ou par accrochage mural avec les écoles, le collège et l'EHPAD. La prestation s'élèverait à 60 €/heure. Un devis précisant le nombre d'heures devra être fourni pour validation. Le Conseil municipal émet un accord de principe.

6 - Demande SSIAD et infirmières maison de santé :

Une demande a été adressée à la mairie pour l'installation d'une table extérieure à la maison de santé, d'un emplacement pour les vélos et d'un abri pour les véhicules. Un avis favorable est donné pour les deux premières demandes.

7 - SDEC : convention de partenariat pour le conseil en énergie partagé

La convention arrive à échéance le 29 septembre et sera reconduite tacitement pour 3 ans. Le montant de l'adhésion est fixée 0.46 € par habitant et par an.

8 - Place du Champ de Foire

La commune avait présenté un dossier auprès de la fédération départementale des travaux publics de la Creuse pour les victoires de l'investissement local concernant les travaux de la place du Champ de Foire.

La commune a obtenu le « prix coup de cœur ».

Concernant les espaces verts, le constat de reprise est programmé le 4 octobre avec l'entreprise et l'architecte paysager. Les plantations choisies s'inscrivent dans une démarche favorisant la biodiversité. Des panneaux explicatifs seront installés. Il est précisé que les résultats attendus seront visibles dans quelques temps. Il faut laisser le temps aux végétaux de se développer. Des solutions devront être trouvées pour améliorer ces espaces qui ne donnent pas satisfaction.

9 - Demande achat place de la Poste

En 2009 des délibérations avaient été prises pour céder une bande de terrain aux propriétaires d'un commerce place de la Poste. Cette demande a été réitérée. Le Conseil municipal se prononce favorablement sur le principe de la vente. Certains points devront cependant être éclaircis et un avis a été demandé au notaire.

10 - Etape PARIS-NICE le 8 mars 2022

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu un courrier de Monsieur Christian PRUDHOMME. L'arrivée d'une étape du « Paris – Nice 2022 » peut être programmée à Dun le Palestel. Le Conseil donne son accord à la signature du contrat proposé. Des demandes de subventions seront déposées auprès du Conseil régional, du Conseil départemental et de la Communauté de communes.

Par ailleurs l'association du tour du canton proposera de verser son reliquat disponible à la commune pour l'organisation de cette manifestation.

11 - Demande parcours Terra-Aventura auprès de la Communauté de Communes du Pays Dunois

Monsieur le Maire présente les circuits « Terra Aventura » et informe qu'il a demandé à la Communauté de Communes du Pays Dunois de présenter la candidature de Dun le Palestel dans le cadre de la compétence tourisme. Ces circuits permettent de mieux connaître le patrimoine et génèrent de nombreuses visites.

12 – Personnel communal

Monsieur le Maire précise que, lors de la prochaine réunion du conseil municipal, un certain nombre de délibérations devront être validées concernant le personnel communal et notamment les lignes directrices de gestion, le règlement intérieur du personnel communal et différentes délibérations.

Les projets ont été soumis au comité technique qui doit rendre un avis avant adoption.

13- Ciné Plus

Les factures de ciné plus ne sont pas payées depuis 2019. Il est décidé que la commune s'acquitte des factures 2019 et 2020 et celle de 2021 sera transmise à la communauté de communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente.